



LE PCPE FLANDRES S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE

« **UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS** »
QUI FAIT SUITE AU RAPPORT
« **ZÉRO SANS SOLUTION** »

Pour une durée déterminée et transitoire, il organise avec les partenaires sur le territoire des interventions au plus proche des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

IL S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE INCLUSIVE



Nous contacter :

87 rue Lutun 59116 HOUPLINES

Nathalie LASSUE
Secretariat
03.20.10.90.45

Muriel GRUSON
Responsable - Coordinatrice
pcpe@anaji.fr

Audrey RINGOT
Coordinatrice de parcours

Catherine VILCOT
Éducatrice spécialisée
Dunkerquois

Blaise TASSIN
Éducateur spécialisé
Flandre Intérieure

UN DISPOSITIF CO-PORTÉ PAR :



PCPE

PÔLE DE COMPÉTENCES
ET DE PRESTATIONS
EXTERNALISÉES

SANS
SOLUTION

HANDICAP

RÉPIT
DES AIDANTS

POUR QUI ?

TOUTES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP :

- ▶ SANS SOLUTION
- ▶ OU EN RISQUE DE RUPTURE

AVEC QUI ?



▶ LA MDPH



▶ LES ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX



▶ LES SERVICES D'ACTION SOCIALE



▶ LES MAIRIES, ASSOCIATIONS,
CAF, CPAM ...



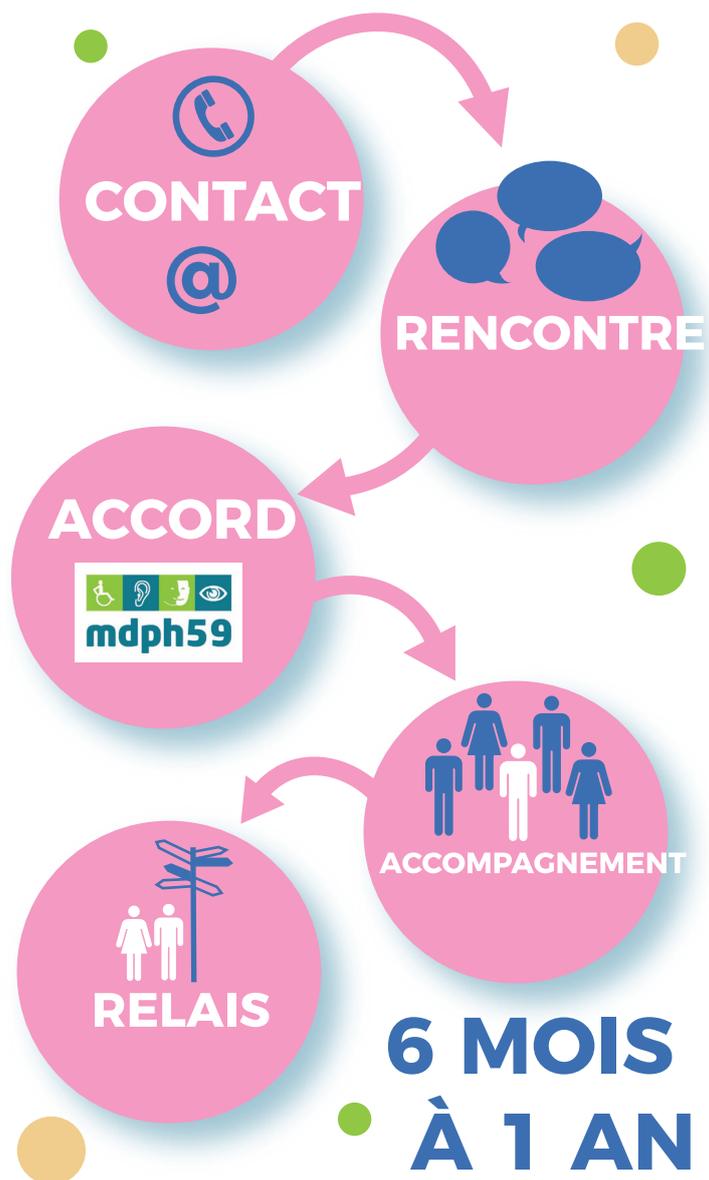
▶ LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



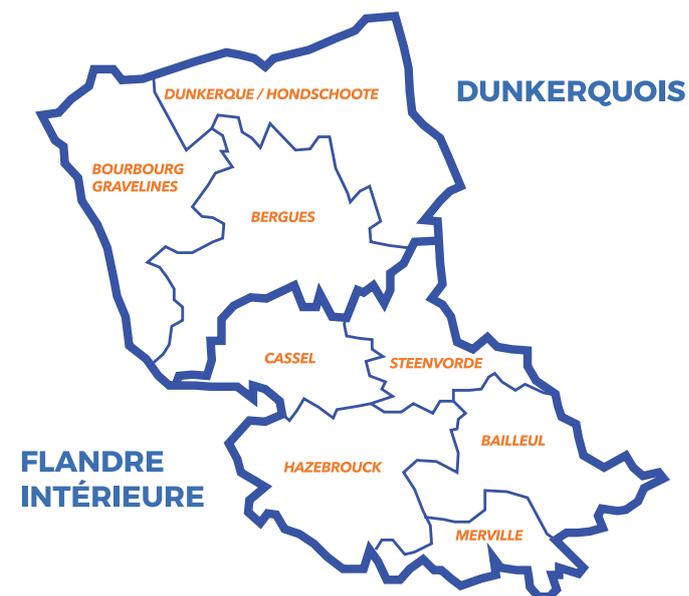
▶ L'ÉDUCATION NATIONALE

▶ LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

LE PARCOURS



OÙ ?



COMMENT ?

- ▶ PRESTATIONS DIRECTES
(PROFESSIONNELS DU PCPE OU LIBÉRAUX)
- ▶ EVALUATION
ORIENTATION
- ▶ AIDE AUX AIDANTS

Le PCPE des Flandres est le relai territorial
de la communauté 360 du Nord.
N° national : 0800 360 360